

BAGNÈRES

de Bigorre INFOS

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES / JUIN 2022 #16



UNE CONSULTATION POUR L'AVENIR DES COUSTOUS

WWW.VILLE-BAGNERESDEBIGORRE.FR



P.04 / ACTUALITÉS
En bref

P. 17 / LA MONGIE
Le point sur les aménagements

P. 18 / FINANCES
Le budget à la loupe



La Transpyr, traversée des Pyrénées à VTT en 7 jours, de l'Atlantique à la Méditerranée, a fait étape à Bagnères-de-Bigorre. Arrivant d'Oloron Sainte-Marie, les 320 coureurs sont descendus par le Bédât avant de repartir le lendemain pour une étape Bagnères-Vielha.



Bruno Armirail a remporté fin juin, à Cholet, le championnat de France du contre la montre sur route. Son premier titre en tant que professionnel. Après la déception de sa non sélection pour le Tour de France annoncée deux jours plus tôt, le coureur de la Groupama FDJ a su rapidement rebondir. La marque d'un grand champion. (Photo: © Cassandra Donne)

Directeur de la publication :
Claude Cazabat

Conception graphique et rédaction :
Gaëlle Bleslu

Photos :
Yevgen Mygun

Impression :
Imprimerie Péré
65200 Bagnères-de-Bigorre

N°16 - Juin 2022
Tirage : 5 000 exemplaires
Gratuit

Contactez la rédaction :
communication@haute-bigorre.fr

Visitez le site web de la ville :
www.ville-bagneresdebigorre.fr

Rejoignez notre page Facebook :
[@villedebagneresdebigorre](https://www.facebook.com/villedebagneresdebigorre)



Chères Bagnéraises,
Chers Bagnérais,

Ce bulletin municipal et d'information contient les données chiffrées relatives au budget de la commune, acte essentiel et fondateur de la gestion de la ville, avec les orientations principales : baisse de 2 points des taux d'imposition, niveau d'investissement élevé, poursuite du désendettement (remboursement du capital) et soutien aux associations.

Comme nous nous y étions engagés, vous trouverez un questionnaire relatif au projet d'aménagement des Coustous (réflexion globale sur l'anneau thermal) à renvoyer avant le 15 août prochain. Je tenais à cette participation citoyenne de tous les Bagnérais dans le cadre du programme «Petites

Villes de Demain» avec l'État et du contrat «Bourg Centre» avec la région Occitanie.

Après la présentation d'une actualité riche (contrat de Caf Avec Montpellier Métropole), nous avons mis à l'honneur deux associations historiques de notre ville : l'Harmonie Bagnéraise et le Stade Bagnérais Athlétisme.

Je vous souhaite à tous de passer un très bon été malgré les difficultés de tous ordres qui nous sont annoncées. Allons de l'avant !

Claude Cazabat
Maire de Bagnères-de-Bigorre



04 ACTUALITÉS EN BREF
12 TRAVAUX
13 VOTRE AVIS SUR LES COUSTOUS

17 POINT D'ÉTAPE À LA MONGIE
18 LE BUDGET À LA LOUPE
20 ZOOM SUR DEUX ASSOCIATIONS

Actualités

ENTREPRISES / COMMERCE : BOURSE AUX LOCAUX

Afin de faciliter les transmissions de commerces et d'entreprises, la Communauté des Communes de la Haute-Bigorre et la Ville de Bagnères-de-Bigorre, en partenariat avec les Chambres Consulaires (CCI, CMA et CA) ont organisé une « Bourse des entreprises et des locaux en Haute-Bigorre », le 16 juin dernier, destinée aux créateurs, repreneurs et cédants d'entreprises. L'événement, qui s'inscrivait dans le cadre du dispositif OCCTAV, a réuni les différents acteurs de la création et reprise d'entreprises ainsi que les professionnels de l'immobilier du territoire. Échanges, témoignages, mise en relation... Les participants ont pu profiter de conseils et de contacts précieux. Les porteurs de projets qui n'auraient pas pu se déplacer ont toujours la possibilité de contacter **Clémence Lailheugue, la manager de commerce**, pour bénéficier d'un accompagnement : 06 07 17 17 21 / clailheugue@haute-bigorre.fr



LE THERMALISME POURSUIT SA RELANCE

Après deux années perturbées par la pandémie (3000 cures en 2020 et 5200 en 2021.), l'année 2022 voit le nombre de curistes repartir à la hausse, sans toutefois l'espoir de retrouver le niveau de 2019, l'année record de référence, qui avait enregistré l'accueil de plus de 8500 curistes.

Pour Claude Cazabat, le maire de Bagnères-de-Bigorre, « cette reprise de l'activité est primordiale afin, d'une part, de répondre à un besoin dans le domaine de la santé, et, d'autre part, de relancer l'activité du commerce local. Je note par ailleurs que malgré la baisse du nombre de curistes, la Résidence des Thermes, dont les logements ont été rénovés par la SEMETHERM atteint un taux d'occupation très intéressant.»

Le projet de réhabilitation des Thermes de la Reine est lancé. Recherche des financements et permis de construire sont en cours d'instruction. L'objectif recherché est l'ouverture du nouvel établissement réunissant cures et hébergement pour la saison 2024. Le chantier est d'importance, il est évalué à plus de 4 millions d'euros.

BAGNÈRES REJOINT LE RÉSEAU DES STATIONS THERMALES ET HISTORIQUES EUROPÉENNES

Bagnères-de-Bigorre fait désormais partie du grand réseau des stations thermales et historiques européennes. L'association EHTTA (European Historic Thermal Towns Association), regroupe en effet une cinquantaine de villes thermales situées dans 18 pays européens. Elle est notamment à l'origine d'un itinéraire culturel des stations thermales labellisé par le Conseil de l'Europe.

Ces villes, qui bénéficient bien sûr d'eaux minérales dont les propriétés curatives sont reconnues à l'échelle européenne, disposent aussi d'un patrimoine architectural emblématique.

Pour intégrer le prestigieux cercle, Bagnères-de-Bigorre a d'abord dû bénéficier de l'appui de Vichy, la candidature s'effectuant exclusivement sur cooptation. S'en est suivi le long parcours de constitution d'un dossier particulièrement exigeant qui a convaincu le jury.

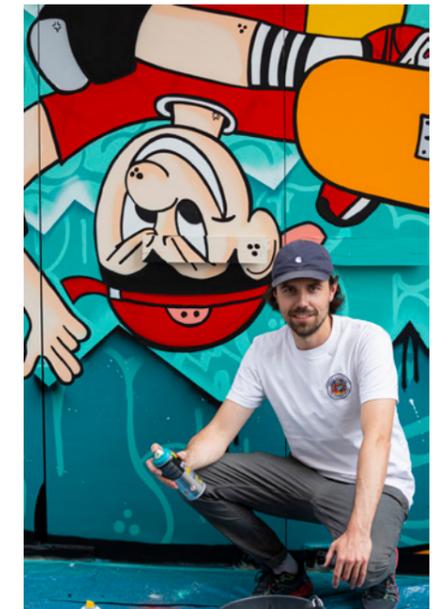
Ce réseau européen a pour objectifs de développer l'activité touristique des villes thermales membres, d'encourager la sauvegarde de leur patrimoine culturel, de favoriser les échanges d'expériences et de bonnes pratiques au niveau européen.



DU STREET-ART POUR EMBELLIR LE CENTRE-VILLE



Le travail des artistes devant le public est parfois l'occasion de rencontres inattendues ! Avec Fanny Arnal-Anger.



Ludo Rousset

Dans le cadre de la dynamisation du centre-bourg (en partenariat avec Les 12 Couleurs, Shopping Bagnères, l'Office du Tourisme et le magasin Dalbe), la Ville a organisé son 2^{ème} concours de street art.

Quatre artistes sélectionnés ont ainsi travaillé sur des vitrines de boutiques vacantes de la rue des Thermes : Fanny Arnal-Anger, Mathilde Cathelain, Ludo Rousset et Maud Gambier. Une journée de travail qui a permis aux artistes d'échanger avec un public ravi d'assister à la création des œuvres « en direct ».

Le grand gagnant du concours sera désigné à 50% par les votes du public (sur le site de la Ville ou dans une urne à l'Office de Tourisme jusqu'au 30 juin) et à 50% par un jury composé d'artistes.

A l'heure où nous bouclons ces pages, le gagnant n'a pas encore été désigné. Vous retrouverez les résultats sur le site ou la page Facebook de la Ville de Bagnères-de-Bigorre.



Le collage de Mathilde Cathelain.



Les petits artistes de l'Atelier des 12 Couleurs ont eux aussi participé à la journée et décoré leur vitrine avec brio. Le très beau résultat final est à découvrir sur place, rue des Thermes, à proximité des halles.



L'œuvre de Maud Gambier.

Actualités

CAF DÉCROCHE UN MARCHÉ DE 275 M€



© Montpellier Méditerranée Métropole

Le constructeur ferroviaire espagnol CAF a remporté un marché de 275 millions d'euros lancé par Montpellier Méditerranée Métropole pour le renouvellement de 77 rames de tramway. Une excellente nouvelle pour le territoire puisque ce matériel roulant sera fabriqué à Bagnères-de-Bigorre et livré sur 6 ans, de 2024 à 2030. Il s'agit, selon la métropole du plus important appel d'offres d'acquisition de tramway en France. Le cahier des charges, axé sur l'accessibilité et l'écoresponsabilité imposait notamment «des doubles-portes situées à chaque extrémité des véhicules, une amélioration des conditions d'accès aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'une réelle écoresponsabilité à travers une consommation mieux maîtrisée. Moteurs et systèmes de climatisation nouvelle génération étant le gage d'une énergie mieux restituée».

Ce marché répond principalement aux besoins de la future Ligne 5 de tramway à horizon 2025 et du renouvellement du matériel roulant de la Ligne 1.

Informé directement par Michaël Delafosse, le maire de Montpellier et président de Montpellier Méditerranée Métropole, Claude Cazabat s'est réjoui de «cette excellente nouvelle pour l'emploi de notre territoire et pour ces travaux qui seront réalisés dans la région Occitanie.» Il a tenu à féliciter immédiatement les dirigeants de CAF et leur équipes «pour le dynamisme dont ils ont fait preuve».

RÉOUVERTURE DE LA VOIE FERRÉE À L'HORIZON 2024

En avril dernier, les élus régionaux réunis en commission permanente sous la présidence de Carole Delga ont adopté la demande de transfert, de l'État à la Région Occitanie, de la ligne de fret entre Tarbes et Bagnères-de-Bigorre. Fermée depuis les années 80, l'infrastructure permettrait de desservir l'usine CAF. «Alors que nous avons une infrastructure ferroviaire à disposition, je ne peux me résoudre à voir des camions supplémentaires se rajouter sur nos routes. D'un point de vue économique ou environnemental, c'est un non-sens. Sans parler des nuisances pour les riverains et des contraintes que cela représente pour le développement de l'entreprise. La Région prend donc ses responsabilités et s'engage à mobiliser les moyens nécessaires, aux côtés de l'État, pour réaliser les travaux et ouvrir enfin cette ligne. En termes d'emplois et d'attractivité pour ce territoire, nous avons tout intérêt à œuvrer collectivement pour la réouverture de cette ligne» a notamment souligné

la présidente de Région Carole Delga à l'occasion de l'adoption du rapport en Commission permanente. Les objectifs attendus du projet de réouverture de la ligne ferroviaire sont en effet multiples puisqu'il s'agit à la fois d'accompagner le projet industriel porté par CAF France mais aussi d'acheminer du matériel industriel, de déchets ou des grumes de bois des entreprises locales qui induisent de la pollution, des problèmes de sécurité et de détérioration du réseau routier départemental et communal. «La réouverture de la voie ferrée est une



priorité économique pour notre territoire mais sera aussi une réussite sur le plan écologique» tient à souligner Claude Cazabat, le maire de Bagnères-de-Bigorre.

Une première étude de faisabilité technique a été lancée en 2020 pour le compte de la CCHB complétée par une étude Avant-Projet-Sommaire (APS). Début avril 2021, la CCHB déposait un formulaire de demande au cas par cas auprès des autorités environnementales pour soumettre le projet à une étude d'impact. Depuis l'été 2021, la Région Occitanie a pris le pilotage du projet en assurant le financement des études environnementales. La CCHB, la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées et l'État participent à une «équipe projet» en vue de définir les modalités de la future gouvernance.

La remise en service de la ligne est prévue courant 2024.

UN PROJET DE COOPÉRATIVE ÉNERGÉTIQUE

Un projet précurseur de production citoyenne d'énergie renouvelable est en cours d'élaboration dans notre ville. Avec la volonté de répondre à l'urgence climatique au quotidien et d'apporter une réponse à la précarité énergétique, la Ville de Bagnères, la Communauté de Communes de la Haute-Bigorre et le Syndicat Départemental d'Énergie 65 ont en effet initié un projet de coopérative d'énergie citoyenne. Cette opération d'autoconsommation collective prendra racine dans le parc d'activité Dominique Soulé et s'étendra autour, dans un périmètre de 2 km. Le principe est d'échanger de l'énergie entre les participants. Un citoyen pourra par exemple investir dans une installation photovoltaïque sur sa résidence. La coopérative lui permettra d'être accompagné dans son projet et de partager son surplus d'énergie. Les entreprises du territoire pourront également investir et autoconsommer ou choisir de mettre leurs toitures à la disposition de la coopérative pour des installations en financement participatif. Deux premières réunions d'information à destination des habitants et des entreprises situés sur ce périmètre ont réuni en mai 30 particuliers et 7 entreprises situés sur le périmètre concerné. L'heure est à présent à la définition des règles de fonctionnement et de répartition de l'énergie entre coopérateurs, sous forme d'ateliers. Le projet, qui bénéficie du soutien de la Région Occitanie et de l'accompagnement



technique d'Enerloop, devrait voir le jour avant la fin 2022.

Si vous êtes intéressé par ce projet, il est encore temps de contacter Big Énergie et de devenir acteur de la transition énergétique de votre territoire !

Big Énergie, la coopérative citoyenne d'énergie
06 13 27 48 21 - contact@bigenergie.fr
www.bigenergie.fr

A L'ASSAUT DE L'ALTITUDE 2024



A l'initiative de l'Office Départemental des Sports, en partenariat avec la Ville de Bagnères-de-Bigorre et la Communauté de Communes Pyrénées Vallées des Gaves, une randonnée cycliste au départ de Bagnères-de-Bigorre (mais aussi d'Argelès-Gazost) a réuni coureurs chevronnés et pratiquants «loisir» à l'assaut du col du Tourmalet.

L'objectif, plus convivial que sportif : découvrir ensemble l'altitude 2024 de l'ascension vers le Tourmalet, qui lui culmine à 2115m ! En effet, le label «Terre de Jeux 2024» (dont disposent les 3 collectivités) met en valeur leurs bonnes pratiques et incite à mettre encore plus de sport dans le quotidien, partout en France.



Actualités

UNE NOUVELLE POLICIÈRE MUNICIPALE

Angélique Quatelve, 37 ans, a rejoint la commune en janvier dernier. Précédemment en poste à Corte (Corse), elle vient compléter l'équipe de la police municipale qui compte aujourd'hui 5 agents (4 policiers municipaux et 1 agent de surveillance de la voie publique).

Ce service, en contact quotidien avec les habitants et les visiteurs de la cité thermale, exerce des missions de prévention et de maintien du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique. Concrètement, à Bagnères, il s'agit de faire respecter les règles de stationnement en ville comme à La Mongie, de surveiller le marché hebdomadaire, de sécuriser les événements organisés sur la voie publique, de mettre fin à la divagation d'animaux, d'apaiser les conflits de voisinage ou de

gérer les vacances funéraires.

« Dans les petites communes, le maire est confronté directement à tous les problèmes, explique Philippe Rubio, le responsable du service. « Nous exerçons ses pouvoirs de police, nous sommes ses bras armés mais nous représentons avant tout un service de proximité. Nous entretenons des liens étroits avec la population ». Angélique Quatelve le confirme : « nous sommes souvent sollicités car nous résolvons au quotidien plus de problèmes par le dialogue que par la répression ».

Cette proximité avec les Bagnérais, la police municipale la met aussi au service du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) qui réunit de nombreux acteurs du territoire et travaille actuellement à l'élaboration d'un diagnostic local de sécurité.



BIENTÔT UN PLU INTERCOMMUNAL



La CCHB lance l'élaboration de son plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), qui définira les modalités d'urbanisme pour l'ensemble du territoire et remplacera les PLU communaux et la carte communale aujourd'hui en vigueur.

L'élaboration du PLUi s'inscrit dans le prolongement du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Haute Bigorre, approuvé en février 2021.

En effet, le PLUi est complémentaire du SCoT : ce sont tous les deux des outils de déclinaison territoriale de politiques publiques et de planification de l'utilisation des sols. Alors que le SCoT définit le projet de la CCHB et les objectifs généraux de développement, le PLUi fixe les grandes orientations en matière de démographie, de logements, de développement économique, d'équipements publics et d'infrastructures, de paysages et d'environnement et les formalise dans des règles d'utilisation du sol à l'échelle de la parcelle.

Le PLUi concerne donc tous les habitants du territoire car il touche à la vie quotidienne de chacun : c'est à partir de ce document que sont instruites les autorisations d'urbanisme (permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable de travaux, certificat d'urbanisme en particulier).

QUI ÉLABORE LE PLU INTERCOMMUNAL ?

Il s'agit d'un projet collectif construit par l'ensemble des élus des 25 communes de la Haute-Bigorre.

Un groupement de bureaux d'études, choisi à l'issue d'un appel d'offres, réalise les études techniques en association avec les services techniques des communes et de la CCHB. Il guide les élus dans l'élaboration d'un document conforme à la loi.

Les services de l'État, ainsi que différents partenaires institutionnels ou techniques y sont associés.

OÙ ET COMMENT S'INFORMER ?

La réussite de l'élaboration du PLUi passe également par une implication de l'ensemble des habitants, notamment par le biais de réunions publiques et d'expositions.

Le public pourra s'informer sur le projet et faire part de ses observations ou propositions sur le site internet de la communauté de communes ou dans les mairies pendant toute la durée des phases d'étude, prévue jusqu'en 2024. Des registres seront mis à disposition dans chaque mairie.

Contact : plui@haute-bigorre.fr

CCAS : MUTUELLE, PERMIS ET ANIMATIONS

UN CONTRAT DE MUTUELLE COLLECTIF

Dans le cadre de sa politique sociale visant à améliorer les conditions d'accès à une couverture de frais de santé, le Centre communal d'action sociale a décidé de signer une convention avec la mutuelle Mutami afin de proposer un dispositif de contrat collectif aux Bagnérais ainsi qu'aux personnes exerçant une activité professionnelle sur la commune.

L'objectif prioritaire est de proposer une offre de complémentaire santé de qualité qui permette de préserver un accès aux soins pour tous.

Pour tout renseignement et devis :
Agence Mutami de Bagnères-de-Bigorre
2 rue Blanche Odin
05 62 95 48 98

DES AIDES POUR LA MOBILITÉ DES JEUNES

En partenariat avec la Mission Locale et les auto-écoles de la commune, le CCAS souhaite aider les jeunes de 17 à 25 ans sortis du système scolaire. Il s'agit de prendre en charge une partie du coût du permis de conduire, du code et 5 heures de conduite. Pour cela, un dossier doit être déposé auprès des professionnels de la Mission Locale (sous réserve d'éligibilité).

Pour tout renseignement :
Mission Locale - 05 62 95 53 93
CCAS : 05 62 91 06 41

Le CCAS de Bagnères exerce des missions d'écoute, d'accompagnement, d'orientation, de soutien, de prévention et d'aide aux personnes.

Sa politique n'est pas seulement tournée vers la gestion de l'urgence. Il met également en œuvre des dispositifs d'accompagnement, de soutien et d'animation qui permettent de conserver un lien social précieux.



LES PROCHAINES DATES À RETENIR

POUR LES SENIORS

>> **Le Ciné Senior** a repris tous les premiers lundis de chaque mois à 15h (4€ la séance).

>> **Ateliers :**

Initiation informatique, atelier mémoire, atelier équilibre, atelier « Boostez votre santé »

>> **Sortie au Pas de la Case** le 20 septembre

POUR LES FAMILLES

>> **Sortie à la Dune du Pilat** le 24 septembre

Renseignements et inscriptions :
CCAS

France Services - 30 avenue Gérard
05 62 91 06 41

COLLECTE SOLIDAIRE D'ANCIENS TÉLÉPHONES

Cette année encore, la Ville de Bagnères-de-Bigorre s'associe à «ecosystem» pour organiser une collecte solidaire d'anciens téléphones portables auprès des Bagnérais, jusqu'au 18 juillet. Grâce aux dons des habitants, l'éco-organisme en charge de la seconde vie des équipements électriques, a offert l'an dernier 100 téléphones reconditionnés à des associations caritatives de Bagnères-de-Bigorre. Reconnue en 2022, l'opération va permettre, cette fois, d'offrir des téléphones à une association nationale de lutte contre les violences faites aux femmes. Pour participer à cette mobilisation citoyenne, il suffit de se rendre dans l'un des 4 points de collecte de la ville (ou de se connecter à JeDonneMonTelephone.fr) :

> Mairie de Bagnères-de-Bigorre

> France Services

> Office de Tourisme Tourmalet-Pic du Midi

> Médiathèque Simone Veil

Cassés, fonctionnels, avec ou sans valeur, récents ou non, tous les anciens mobiles sont acceptés. L'essentiel est de participer et de faire sortir les 50 millions de téléphones inutilisés que nous stockons dans nos tiroirs au fil des années.



Actualités

BAGNÈRES RENOUVE AVEC L'ART LYRIQUE

L'association «Les Voix du Vallon» organise, du 9 au 13 août prochains, son tout premier Festival d'Art Lyrique.

Ancrée dans la culture pyrénéenne, la pratique du chant s'est toujours particulièrement exprimée à Bagnères-de-Bigorre. C'est dans la cité thermale qu'Alfred Roland, en 1832, a décidé de fonder l'orphéon des chanteurs montagnards, première chorale profane d'Europe, qui a pu se mesurer aux plus grands airs d'opéra. Cent ans plus tard, Tony Poncet faisait ses débuts en intégrant le chœur.

A l'époque parce qu'il était souvent chanté, l'opéra pouvait accompagner la vie quotidienne et n'avait pas ce caractère élitiste qu'on pourrait lui attribuer aujourd'hui. C'est avec cette volonté de faire perdurer la tradition et surtout de faire revivre l'opéra à Bagnères-de-Bigorre que l'idée de ce festival et de l'association «Les Voix du Vallon» ont germé.

Celle-ci s'est donné pour mission de proposer un événement fondateur qui redonne à l'opéra et au chant la place qu'ils ont toujours eue dans la cité thermale, grâce à la participation inédite de grands interprètes de l'art lyrique de renommée nationale et internationale.

La première édition du festival a ainsi le privilège d'être parrainée par le jeune ténor Kévin Amiel. Formé au Conservatoire de Toulouse, il a été nommé en 2011 révélation classique de «l'ADAMI» avant d'intégrer l'Atelier Lyrique de l'Opéra de Paris. Il s'est depuis produit sur les plus grandes scènes françaises, dont l'Opéra de Paris, de Marseille et de Bordeaux mettant à l'honneur de prestigieux rôles des opéras de Verdi et de Donizetti.

Pendant 5 jours, Bagnères-de-Bigorre fêtera les grandes voix le temps de 6 concerts, (dont une restitution de la masterclass dirigée de Pietro Di Bianco).

Informations : lesvoixduvallon.fr



13^{ÈME} WEEK-END DES ARTS DE LA RUE



Du 5 au 7 août, Bagnères-de-Bigorre offre ses rues, ses places et ses jardins aux acrobates, jongleurs, comédiens et autres musiciens pour des spectacles poétiques, des rencontres insolites et des moments de partage en famille.

L'événement est devenu un rendez-vous incontournable de l'été. Chaque premier week-end d'août, la ville s'anime au rythme des spectacles proposés dans ses rues emblématiques, sur ses pittoresques petites places ou à l'ombre de ses grands arbres. Du vendredi après-midi au dimanche soir, une quinzaine de compagnies

professionnelles se produiront pour tous les publics. Cirque déjanté, théâtre d'objets, pièces dansées, musique en déambulation... Les artistes provoquent la curiosité, l'émotion ou le rire et touchent l'imaginaire. Chacun est sûr de trouver son bonheur ! D'autant plus que tous les spectacles sont gratuits, ils sont financés par la Ville de Bagnères-de-Bigorre.

Informations : 05 62 95 49 18
www.ville-bagneresdebigorre.fr

RETROUVEZ LES GRANDES DATES DE L'ÉTÉ PAGE 24

COUP DE JEUNE POUR LES SCULPTURES ET MÉDAILLONS



La commune a entrepris un travail de restauration et de conservation des sculptures et médaillons présents dans la ville depuis le début du XX^{ème} siècle. Ces sculptures aux représentations historiques, allégoriques ou mythologiques occupent des espaces stratégiques et fréquentés de la ville. Elles nécessitent une conservation préventive.

Ce travail concerne cette année 9 sculptures et médaillons dont certains sont des dépôts du Fonds National d'Art Contemporain :

- Femme en terre cuite (Musée Salies)
- Filadefa de Yerda
- La duchesse d'Angoulême
- Jeanne d'Albret
- Sophie Cottin
- La Jouvence dite La buveuse d'eau
- La Muse Bagnéraise
- La Bacchante ivre
- Le buste d'Alfred Roland

Les étapes de la rénovation : nettoyage, reconstruction-restauration et application d'une couche de traitement de protection.

Un restaurateur agréé a été retenu pour entreprendre ce travail qui devrait durer plusieurs semaines.

JUILLET		AOÛT	
05	La Naiade Chanson française	02	Les Allumettes Chanson française
12	Hot Dogs Pop, rock, swing	09	Cécile C Chanson française
19	Irina Gonzalez Musiques du monde, jazz	16	Little Big Band 65 Jazz
26	Oui Maitresse Rock	23	Los Tibia Musique latine
		30	Pipits Farlouz Tropical rock riddim

 The poster also includes the text: 'TOUS LES MARDIS / 19H - ESPLANADE DE LA MÉDIATHÈQUE - Bagnères-de-Bigorre - Gratuit'."/>

DES CONCERTS D'ÉTÉ TOUS LES MARDIS

La Ville organise des concerts gratuits, tous les mardis de juillet et d'août, à 19h, sur l'esplanade de la médiathèque. Au programme : chanson française, pop, rock, swing, jazz, musiques du monde...

EXPO PHOTOS «LA CHAUVÉ-SOURIS AUX AILES D'OR» PAR TANGUY STOECKLÉ



La chauve-souris aux ailes d'or est l'une des plus belles chauves-souris du monde. Marginale dans le vaste monde des chiroptères, cette petite espèce ne vit pas dans une cavité à l'abri de la lumière. Elle se suspend aux branches épineuses des acacias et attend le soir pour partir en chasse. Après un long travail de recherche bibliographique et géographique, le photographe Tanguy Stoecklé s'est immergé dans la vallée du Rift, au Kenya. Il a réussi à localiser un couple, l'observer attentivement pour connaître ses comportements et habitudes et, après des centaines d'heures d'affût, le photographier. 4 mois de travail ont été nécessaires pour réaliser les photographies de cette exposition, publiées dans le magazine National Geographic.

Du 1er juillet au 5 novembre
Musée du Marbre - Muséum d'Histoire Naturelle
06 33 79 60 45

Travaux

Les rénovations se poursuivent



GENDARMERIE DE LA MONGIE

Les logements ont été aménagés au printemps, la nouvelle gendarmerie est désormais complètement achevée.

RUE LORRY
Après la rénovation des réseaux pluviaux et d'assainissement réalisée ces derniers mois dans la rue, le réaménagement se termine. Comme dans le centre historique et plus récemment dans la rue Alfred Roland, la voie passera en «zone de rencontre» : chaussée plate accessible à tous, piétons et cyclistes prioritaires et circulation limitée à 20 km/h. Les trottoirs plats en enrobé grenailé viendront clôturer le chantier en septembre (le grenailage s'effectuant 8 semaines après la mise en place des enrobés).



ÉCOLE CARNOT

Comme chaque été, la Ville profite des vacances scolaires pour réaliser des travaux de rénovation dans les écoles. Après les établissements scolaires Clair Vallon, du Pic du Midi et Jules Ferry, c'est l'école Carnot qui verra son bâtiment réhabilité. La première tranche de travaux (cet été) concernera la rénovation des classes, l'éclairage, la chaufferie et l'isolation acoustique. La seconde tranche sera réalisée à l'été 2023 et comprendra l'isolation extérieure, la rénovation du réfectoire des couloirs et des menuiseries.



SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

La salle du conseil municipal vient d'être réhabilitée (plafonds, murs et parquet) par les services techniques de la Ville (équipe des peintres). La salle des mariages et le bureau des adjoints ont également fait l'objet d'une rénovation complète. Claude Cazabat : «félicitations à toute l'équipe pour la qualité du travail.»



SONDAGE

QUEL AMÉNAGEMENT POUR LES COUSTOUS ?

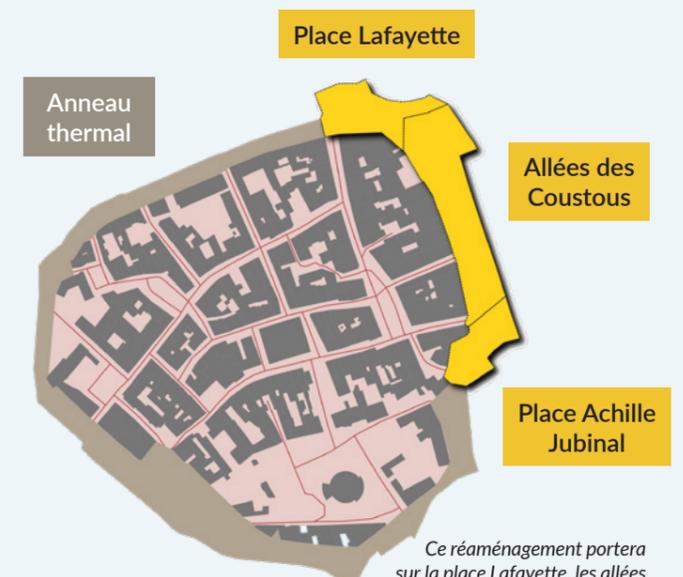


VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE !

Notre volonté de réaménagement s'inscrit dans la continuité des travaux réalisés depuis 25 ans. Après la mise en place de la zone de rencontre dans le cœur historique et le réaménagement de certaines places, la municipalité envisage la rénovation de l'anneau thermal, en particulier de la promenade des Coustous. Devant ce besoin inévitable de réfection, nous avons déjà procédé au renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement, et souhaitons à présent réaménager l'ensemble constitué de la place Lafayette, des allées Coustous, et de la place Achille Jubinal en faisant émerger un projet qui corresponde aux besoins et aux attentes de l'ensemble des usagers.

Pour s'assurer du succès de cette transformation avec une démarche participative essentielle, nous engageons une consultation citoyenne visant à recueillir l'avis et les suggestions de l'ensemble des usagers.

Ce questionnaire est destiné à alimenter les futures esquisses du projet.



Ce réaménagement portera sur la place Lafayette, les allées des Coustous et la place Achille Jubinal mais il doit s'intégrer dans une vision urbaine globale qui comprend l'ensemble de l'anneau thermal.

Le questionnaire est distribué dans chaque foyer bagnérais avec le bulletin municipal, mais aussi disponible à l'accueil de la Mairie, des Grands Thermes et de l'Office de Tourisme. Nous vous remercions pour votre participation. Complétez-le, détachez-le et restituez-le à l'accueil de la mairie, à l'accueil des Grands Thermes, ou à l'accueil de l'Office de Tourisme, ou bien à le compléter en ligne, **AVANT LE 15 AOÛT 2022.**



**Vous voulez gagner du temps ?
REPLISSEZ LE
QUESTIONNAIRE EN LIGNE !
www.ville-bagneresdebigorre.fr**

VOTRE PROFIL

1 - Vous résidez :

- En centre-ville de Bagnères-de-Bigorre
- Dans un autre quartier ou hameau de Bagnères-de-Bigorre
- En Haute-Bigorre
- Dans les Hautes-Pyrénées
- Autre (merci de préciser) :

2 - Vous avez :

- Moins de 18 ans
- Entre 18 et 30 ans
- Entre 30 et 60 ans
- Plus de 60 ans

à détacher

Sondage

QUE REPRÉSENTENT LES COUSTOUS POUR VOUS ?

3 - Quel(s) usage(s) faites-vous des allées des Coustous ?

(Plusieurs réponses possibles)

- Je n'y vais jamais
- Je me rends dans un commerce, un service
- Je m'y rends pour le marché du samedi matin
- Je m'y restaure, je viens y boire un verre
- Je viens m'y reposer, flâner, retrouver des amis
- Je viens y travailler
- Je viens assister à des événements et participer à des manifestations
- Je traverse la place, je m'en sers pour accéder au centre-ville
- J'y gare ma voiture
- Autre (merci de préciser) :

4 - De quelle(s) manière(s) accédez-vous aux Coustous ?

(Plusieurs réponses possibles)

- A pied
- A vélo
- En voiture
- Autre (merci de préciser) :

5 - Qu'appréciez-vous sur les Coustous ?

6 - À l'inverse, qu'est-ce qui vous déplaît ?

7 - Selon vous, qu'est-ce qui fait l'identité des allées des Coustous et que vous souhaitez voir perdurer ? A quoi êtes-vous attachés ?

- Les alignements d'arbres
- Les façades
- Les commerces et services
- Le kiosque
- Le parvis central
- La fontaine
- Les places de stationnement
- Les bancs
- La vue sur la montagne
- Le marché
- Rien en particulier
- Autre (merci de préciser) :

CIRCULATION ET STATIONNEMENT

8 - Quelle circulation de véhicules vous donnerait davantage envie de pratiquer les allées Coustous ?

(Une seule réponse possible)

- Celle d'aujourd'hui convient très bien
- Les deux voies à double sens du côté du centre historique
- Les deux voies à double sens du côté de la Poste
- Une voie en sens unique sur l'ensemble de l'anneau thermal
- Aucune circulation de véhicules motorisés sur les Coustous
- Autre (merci de préciser) :

Dans le cas où vous êtes favorable au maintien d'une circulation de véhicules motorisés, souhaitez-vous que soit prévu le stationnement sur place ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

9 - Souhaiteriez-vous que soient élargies les terrasses des bars et restaurants ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

10 - Quel(s) type(s) d'aménagement naturel(s) aimeriez-vous retrouver sur les Coustous ?

(Plusieurs réponses possibles)

- Aucun aménagement naturel
- Conservation des allées d'arbres existantes
- Autres plantations d'arbres
- Buissons
- Espaces plantés (jardinières, parterres de fleurs, etc.)
- Espaces enherbés
- Je ne sais pas
- Autre (merci de préciser) :

11 - Quel(s) mobilier(s) urbains(s) désirez-vous voir installé(s) sur les allées des Coustous ?

(Plusieurs réponses possibles)

- Aucun mobilier urbain
- Éclairages publics
- Bancs
- Tables
- Jeux
- Abris
- Statues
- Grand écran modulable
- Espace de collecte d'ordures ménagères
- Je ne sais pas
- Autre (merci de préciser) :

Sondage

12 - **Souhaitez-vous que soient implantés des aménagements d'eau sur les allées Coustous ?**

(Plusieurs réponses possibles)

- Aucun aménagement d'eau
- Conservation du jet d'eau
- Fontaine
- Aménagements ludiques (jets, miroir d'eau, brumisateurs, etc.)
- Bassin d'ornement
- Cheminement d'eau à ciel ouvert
- Point d'eau potable
- Je ne sais pas
- Autre (merci de préciser) :

13 - **Selon vous, par quel(s) aménagement(s) serait-il possible d'améliorer l'accessibilité et la sécurité des allées Coustous ?**

(Plusieurs réponses possibles)

- Aucun aménagement nécessaire
- Barrières
- Marquage au sol
- Éclairage public
- Dispositif de vidéoprotection
- Abaissement des trottoirs
- Alertes visuelles et sonores
- Je ne sais pas
- Autre (merci de préciser) :

ACTIVITÉS ET ÉVÈNEMENTS

14 - **Souhaitez-vous que soit maintenu l'accueil d'évènements et d'animations sur les Coustous ?**

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

15 - **Désirez-vous que soit maintenu le marché du samedi sur les allées Coustous ?**

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

16 - **En conclusion, comment imaginez-vous les Coustous de demain ?**

(Vous pouvez préciser vos réponses précédentes et vous appuyer sur des exemples vus ailleurs)

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Aménagements à La Mongie : point d'étape

Les travaux lancés en avril au cœur de la station vont permettre d'améliorer l'offre dédiée aux skieurs débutants et de créer les conditions d'une offre estivale sur une vaste esplanade naturelle.

Les engins sont au travail depuis la mi-avril sur le front de neige. A la faveur d'une saison 2021-2022 très satisfaisante (voir encadré), la SEM du Grand Tourmalet a pu lancer la poursuite des travaux démarrés l'an dernier côté Barèges. Après la démolition de vieux bâtiments, le chantier de terrassement est en cours. Il s'agit aujourd'hui de repenser l'entrée du domaine, en lien avec la requalification du cœur de la station, portée par la Ville de Bagnères-de-Bigorre.

Concrètement, l'aménagement d'une vaste esplanade naturelle va répondre à de multiples objectifs :

- >> Redonner une lisibilité aux accès au Pic du Midi et aux remontées mécaniques dès l'entrée de la station
- >> Améliorer l'offre ski pour les débutants
- >> Permettre le déploiement futur de nouvelles activités estivales

Comme l'explique Blandine Vernardet, la directrice du domaine skiable, «cet espace remodelé constituera (avec le plateau de la Laquette), l'un des deux sites principaux d'activités 4 saisons exploités par la SEM du Grand Tourmalet. Sa composition n'est pas encore arrêtée mais il aura pour vocation d'animer le cœur de la station, à la fois pour des animations ludiques de courte durée (en attendant de monter au Pic, par exemple) ou sur des demi-journées. Nous pensons à des activités familiales autour des tapis que nous allons repositionner. Ce chantier est très important pour nous. Il pose les premières pierres des activités diversifiées à La Mongie. Il va nous permettre de repenser



et d'imaginer la suite de nos investissements en matière d'activités 4 saisons».

Côté ski, le nouvel espace débutant va permettre de faciliter les différents paliers d'apprentissage et de mieux orienter les flux des skieurs. Les aménagements rendront visibles les différents points d'entrée sur le domaine et certaines remontées, comme le télésiège des Sapins. Ils comprennent également le remplacement des téléskis Turon 2 et 3.

Ce chantier de 3 millions d'euros bénéficie d'un accompagnement du Fonds Tourisme Occitanie (soutien aux emprunts bancaires) et d'une aide de 300 000 euros de l'État (Plan de Relance).



Blandine Vernardet : «Une très belle saison»

«La saison 2021-2022 se termine sur un bilan très positif après la saison blanche que nous avons connue l'année précédente. Le domaine enregistre ainsi une fréquentation de près de 550 000 journées ski et un chiffre d'affaires de 18,3 millions d'euros TTC, qui peuvent se résumer ainsi : de très bonnes vacances de Noël, un mois de janvier record, des vacances de février dans la moyenne des bonnes saisons et un mois de mars plutôt médiocre. Les conditions climatiques auront également permis d'offrir une large ouverture du domaine skiable du début à la fin de saison, avec une satisfaction client en hausse par rapport aux saisons précédentes. Il est à noter que les travaux de pistes réalisés l'été dernier sur la bleue Tourmalet et la bleue Caoubère ont porté leurs fruits, facilitant l'accès des petits skieurs sur ces deux axes importants de la colonne vertébrale de notre domaine. Ce bilan permet à la SEM du Grand Tourmalet d'engager la deuxième phase des travaux débutés l'an dernier sur le versant Barèges : le remodelage de l'entrée du domaine versant La Mongie.»

Le budget décrypté

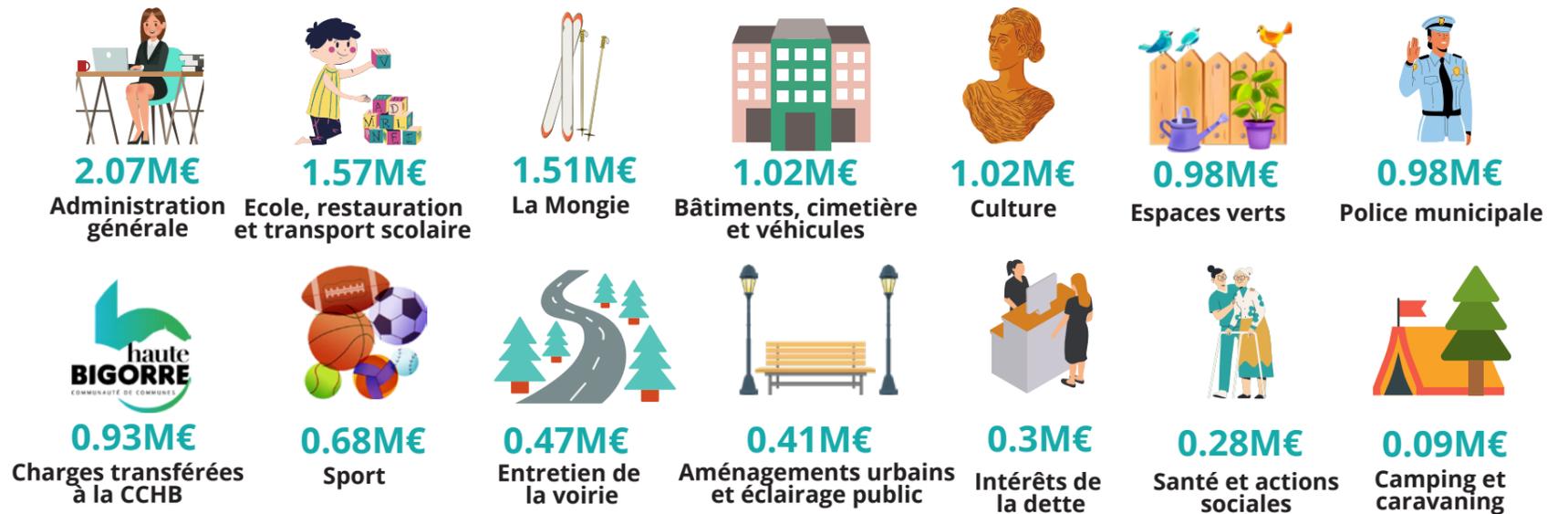
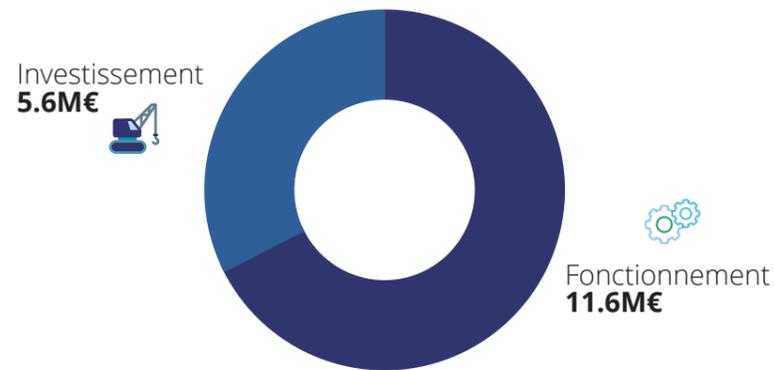
4 lignes directrices :

- > Baisse des taux d'imposition du foncier bâti (-2 points)
- > Poursuite du désendettement (plus d'1 million d'euros en 2022)
- > Soutien à l'investissement important
- > Maintien des subventions aux associations

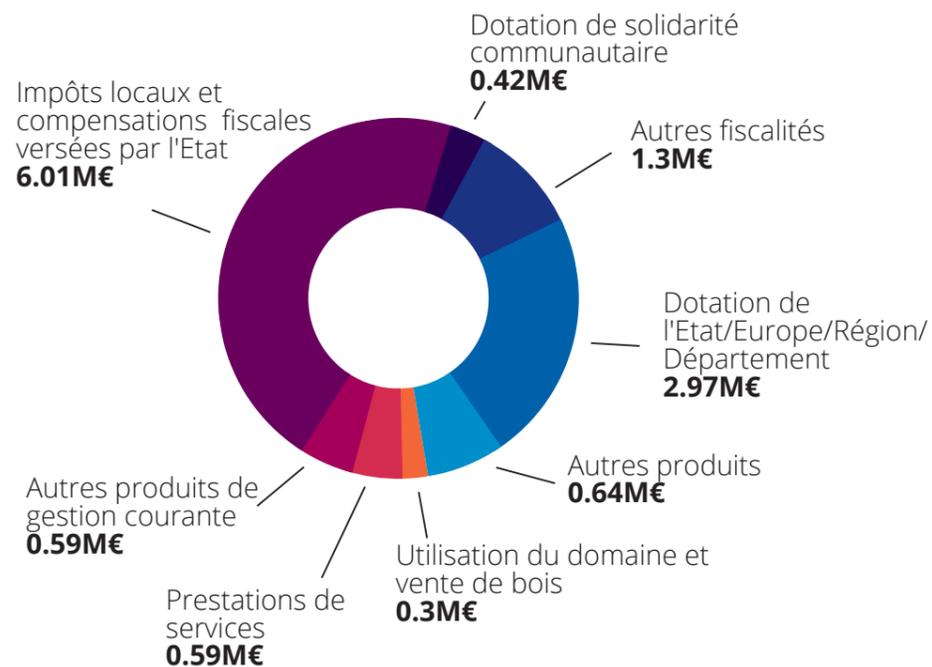
FONCTIONNEMENT



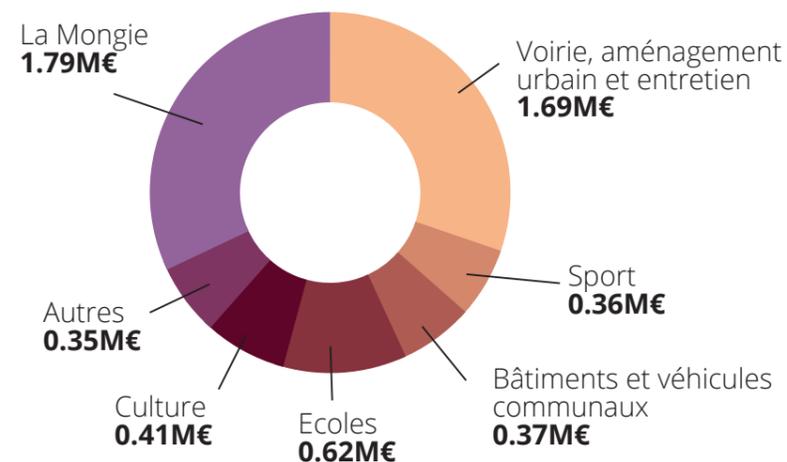
BUDGET PRINCIPAL PRINCIPALES DÉPENSES



BUDGET PRINCIPAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT



INVESTISSEMENT



BUDGETS ANNEXES



DE L'EAU :

- fonctionnement : 0.56M€
- investissement : 0.72M€



DE L'ASSAINISSEMENT :

- fonctionnement : 0.74M€
- investissement : 1.01M€



DE L'ACTIVITÉ THERMALE ET THERMOLUDIQUE :

- fonctionnement : 2.47M€
- investissement : 1.91M€

Zoom sur deux associations

Les jolies notes de l'Harmonie Bagnéraise

A la fois école de musique et orchestre, l'Harmonie Bagnéraise fait perdurer une tradition ancrée dans notre ville depuis près de 140 ans.



L'association fait partie du patrimoine de la ville. Depuis 1884, l'Harmonie Bagnéraise forme les jeunes musiciens et anime la ville tout au long de l'année. L'association propose en effet un enseignement de la musique dès 6 ans et une pratique en orchestre (instruments à bois, cuivres et percussions). Ces activités, dirigées par Didier Médaillon, sont organisées avec le soutien de la commune, dans la tradition des harmonies municipales. En échange d'un soutien financier et logistique (subvention, mise à disposition d'un enseignant et prêt de salles), l'orchestre

participe aux commémorations patriotiques, à la Fête de la Musique, aux animations du 14 juillet, etc. Dès le CP, les enfants ont donc la possibilité de découvrir la musique à travers le solfège (cours collectifs), dans un premier temps, puis en classe d'instruments (cours individuels). Les programmes sont ceux préconisés par la Confédération Musicale de France. Trombone, trompette flûte traversière, cor, saxophone (etc.) mais aussi batterie, grosse caisse ou glockenspiel, les possibilités sont nombreuses parmi les instruments à vent et les percussions. Les élèves ont la possibilité d'en essayer plusieurs avant de choisir celui qui leur convient. Le tout à moindre coût (voir encadré ci-contre). Dès que leur niveau le permet, les jeunes musiciens intègrent les rangs de l'orchestre.

l'association. «De plus en plus d'adultes se mettent à la musique tardivement, réalisant un rêve qu'ils ne croyaient plus possible. Ce sont d'ailleurs souvent les musiciens les plus assidus aux répétitions et aux concerts !»

Jouer en orchestre est en effet très motivant. D'autant plus que celui-ci est constitué de musiciens de tous âges aux parcours très différents. «Ce sont principalement les élèves de notre école», poursuit la présidente. «Certains musiciens sont dans l'orchestre depuis leur enfance et ont toujours été fidèles à leur vieille Harmonie. Nous les en remercions ! D'autres sont revenus après plusieurs années d'absence, tous très heureux de se retrouver.» Au-delà de leurs prestations pour la mairie, les musiciens de l'Harmonie Bagnéraise proposent des concerts tout au long de l'année, en salle ou en plein air. Venez les écouter ! Et qui sait, peut-être les rejoindre ?

Plus d'informations : 05 62 95 17 62
www.harmoniebagneraise.fr



Le plaisir de jouer ensemble

L'Harmonie accueille également des élèves adultes. «Qu'ils soient d'anciens musiciens souhaitant reprendre une pratique instrumentale ou débutants, tous sont les bienvenus», précise Muriel Castel, présidente et cheville ouvrière de

DES TARIFS ATTRACTIFS

De 7 à 18 ans : 80 € pour l'année (solfège et instrument)

Adulte : 120 € pour l'année (instrument seul)

Adhésion à l'association : 5 € pour l'année

Les instruments sont prêtés par l'Harmonie, dans la mesure du possible, pour une durée d'un an pour les instruments courants et plus longtemps pour les instruments très chers à l'achat.

Le SB Athlétisme, un petit club qui grimpe

Belles performances, organisation de compétitions emblématiques, développement de ses activités... Le Stade Bagnérais Athlétisme enchaîne les succès.

Le club d'athlétisme de la cité thermale, qui fêtera ses 60 ans à l'automne, a enregistré cette saison une hausse de 20% de ses licenciés. Un engouement qui s'explique par l'essor du trail (course longue distance en terrain accidenté) mais aussi par une diversification des activités proposées. Auparavant spécialisé dans le demi-fond et le fond, le club propose aujourd'hui aux enfants (dès 4 ans), de toucher à tout : course à pied, sprint, haies, sauts, et lancers. A partir de 12 ou 13 ans, ils peuvent attaquer les longues sorties en montagne.

Les petits sont encadrés par un éducateur sportif détaché par la mairie (Pierre Abbadie), les jeunes et les adultes par un entraîneur spécialisé en trail et par Wilfrid Jumère, champion du monde vétérans de ski alpinisme ! Le lien ténu qui unit cette discipline au trail est d'ailleurs en passe d'être officialisé puisque le Stade Bagnérais va demander son affiliation à la fédération dédiée.

Le club propose des sorties spécifiques en s'adaptant à tous les niveaux. «Toutes les personnes sont les bienvenues», tient à

souligner Florian Branet, le président du SBA. «Nous courons tous ensemble, tout le monde s'encourage, nous sommes comme une grande famille». Une émulation encourageante pour les pratiquants en loisir comme pour les compétiteurs, qui sont de plus en plus nombreux. Le 12 juin dernier, une belle délégation de coureurs (et de supporters) a d'ailleurs fièrement représenté le SBA aux championnats de France de course en montagne d'Arrens-Marsous.

Cette ambiance familiale, le club la cultive à travers des journées de rencontres à la fois sportives et conviviales ou des week-ends partagés en montagne.

Enfin, le SBA se distingue aussi par l'organisation de deux événements phares qui rencontrent toujours un grand succès : le Bagnères Classic Trail (1^{er} mai) et la Course des Étoiles (8 octobre) : une épreuve Bagnères > Pic du Midi > Bagnères, soit 72 km et 5300 m de dénivelé positif, qui compte déjà près de 800 inscrits !

Informations 06 88 28 60 11 - www.bagneres-athletisme.com



© SBA



© SBA



GROUPE « BAGNÈRES ENSEMBLE » (François Roux)

Une nouvelle saison estivale commence. Nous la souhaitons tous normale et complète. Ce sera encore une fois grâce à la bonne santé et à l'investissement sans faille de nos associations.

Lors du dernier conseil du municipal nous avons accueilli la petite dernière : Les Voix du Vallon. Elle propose un festival de chant lyrique. Judicieux pour la patrie de Marcelin Duclos et Tony Poncet.

Mais nous comprenons l'émoi ressenti par certains quand la petite dernière obtient 30 000 euros sans concertation en amont. Personne n'a oublié l'expérience aussi coûteuse que décevante d'Écran Jeunesse.

Nous déplorons la méthode utilisée.

Et si nous envisagions au sein du conseil municipal un règlement d'intervention qui fixe des règles transparentes d'attributions des subventions ? Ce besoin a été évoqué à la CCHB. Elle a su mettre en place ce mode de fonctionnement pour les questions économiques. Suivons ce bel exemple !

Nous souhaitons bien sûr le succès du nouveau festival. Nous formulons le vœu que Les Voix du Vallon rejoignent le chœur de nos associations existantes, solides, riches d'expériences et de diversité.

GROUPE « VIVONS BAGNÈRES » (Sébastien Lacrampe)

Travaillons ensemble !

Au lendemain des élections législatives dont le résultat a créé une situation inédite, en donnant le pouvoir à l'Assemblée Nationale, nous devons nous inspirer localement de cette situation. Il y a tant à faire pour nos collectivités que M. Brune et M. Cazabat auraient tout intérêt à s'appuyer sur l'ensemble des élus afin de mettre en place une vraie stratégie territoriale.

Comment penser ne réunir la commission développement économique qu'une fois dans un semestre et demander aux conseillers communautaires de voter des décisions qui engagent des

millions d'euros ? Des comités de pilotage doivent être constitués avec des élus motivés par les thématiques, où des experts interviendraient. Soyons vigilant sur les investissements !

Pour éviter les situations comme celles des employés de Pomnier, nous devons aider et prospecter des entreprises non délocalisables. Les élus doivent être les garants d'emplois dignes pour leurs citoyens et avoir un discours de franchise avec les entreprises.

L'attractivité de notre territoire sera le salut de nos services publics et contribuera au bien-être de tous.

GROUPE « BAGNÈRES ÉCOLOGIE CITOYENNE » (Julien Robbé)

Nous sortons de deux années particulières où les crises se sont succédées et continuent d'impacter notre vie au quotidien. Pas moins de six élections ont aussi rythmé cette période, renouvelant les assemblées délibérantes.

Tous ces changements se sont traduits localement par une dynamique envers la gauche, la plaçant en tête au premier tour des présidentielles et victorieuse aux législatives avec Sylvie Ferrer pour la NUPES. De plus en plus, une grande partie de la population bagnéraise prend acte des événements récents et envoie un message fort aux élus de la majorité : il nous faut une action politique sociale, écologique et citoyenne aux ambitions

renouvelées pour notre commune et notre vallée. En tant que représentant de la liste «Bagnères Écologie Citoyenne» au sein du conseil municipal, je demande à tous.elles qui se sentent concerné.es de construire ensemble les prochaines échéances afin d'être force de proposition. Pour instaurer ce dialogue en commun, des temps d'échange collectifs sont proposés.

Vous pouvez me contacter via : jrobbe@haute-bigorre.fr

GROUPE « PARTAGEONS UNE PASSION, BAGNÈRES-DE-BIGORRE » (Claude Cazabat)

Pendant que les leaders de l'opposition se divisent entre eux et formulent des recommandations sur les principes de fonctionnement et de gestion de la ville, le maire et les élus de majorité municipale poursuivent avec ténacité, quels que soient les aléas, la réalisation du programme proposé aux habitants de notre commune lors des élections municipales.

Le paysage politique local a été bouleversé après les élections départementales et récemment après les législatives où le député sortant a réalisé dans notre cité un score bien inférieur à celui du président de la République. Ainsi, notre territoire a élu Mme Ferrer en qualité de députée.

Notre majorité plurielle ne s'est pas divisée sur ce sujet comme sur beaucoup d'autres auparavant. Elle a assumé les choix effectués.

Les sujets à traiter pour développer l'attractivité de notre ville et répondre aux besoins de nos concitoyens sont d'une importance réelle. Toute l'équipe demeure motivée autour du maire pour atteindre les objectifs fixés : aménagements urbains et modes de déplacement doux, rénovation des écoles, entretien du patrimoine, gestion financière avec la hausse des coûts de l'énergie et des matières premières, politique sportive et culturelle, et enfin, politique sociale afin de faire face aux difficultés rencontrées par nos concitoyens.

Pour l'intérêt de la ville et du territoire de Haute-Bigorre, nous travaillons avec l'État, la Région, le Département et la CCHB. Il ne suffit pas de dire «il faut travailler ensemble» mais il faut le faire. C'est ce que nous faisons.

Un été à Bagnères !

[AGENDA]

> **LE 14 JUILLET**

Feu d'artifice

> **17 JUILLET ET 21 AOÛT**

Marché des métiers d'art

> **DU 5 JUILLET AU 30 AOÛT - tous les mardis**

Concerts d'été

> **DU 7 JUILLET AU 25 AOÛT - tous les jeudis**

"Bagnères un soir" - Marché de nuit en centre-ville



> **LE 14 AOÛT**

Ferme en Ville

> **LE 15 AOÛT**

Fête des Chanteurs Montagnards

> **DU 5 AU 7 AOÛT**

Week-end des Arts de la Rue

> **DU 9 AU 13 AOÛT**

Festival d'Art Lyrique



Cet automne aussi :

> **LE 3 SEPTEMBRE**

Forum des Associations

> **DU 4 AU 11 SEPTEMBRE**

Internationaux de Tennis

> **LES 1^{ER} ET 2 OCTOBRE**

Salon du Livre Pyrénéen

> **LES 7 ET 8 OCTOBRE**

Festival du Rire

> **DU 22 AU 24
SEPTEMBRE**

Big Bag Festival

